



CC Orne Lorraine Confluences (Siren : 200070845)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Auboué
Arrondissement	Briey
Département	Meurthe-et-Moselle
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/10/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jacky ZANARDO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 Place du Général Leclerc
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	54580 Auboué
Téléphone	
Fax	03 82 46 19 47
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	54 191
-----------------------------	--------

Densité moyenne 136,86

Périmètre

Nombre total de communes membres : 41

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
54	Abbéville-lès-Conflans (215400029)	229
54	Affléville (215400045)	181
54	Allamont (215400094)	161
54	Anoux (215400185)	268
54	Auboué (215400284)	2 564
54	Avril (215400367)	1 145
54	Batilly (215400516)	1 284
54	Béchamps (215400581)	88
54	Bettainvillers (215400664)	376
54	Boncourt (215400821)	185
54	Brainville (215400938)	161
54	Bruville (215401035)	230
54	Conflans-en-Jarnisy (215401365)	2 402
54	Doncourt-lès-Conflans (215401712)	1 233
54	Fléville-Lixières (215401985)	315
54	Friaucourt (215402132)	372
54	Giraumont (215402272)	1 364
54	Gondrecourt-Aix (215402314)	183
54	Hatrize (215402538)	783
54	Homécourt (215402637)	6 234
54	Jarny (215402736)	8 478
54	Jeandelize (215402777)	378
54	Joeuf (215402801)	6 599
54	Jouaville (215402835)	313
54	Labry (215402868)	1 580
54	Lantéfontaine (215403023)	778
54	Les Baroches (215400482)	368
54	Lubey (215403262)	235
54	Moineville (215403718)	1 101
54	Mouaville (215403890)	101
54	Moutiers (215403916)	1 597
54	Norroy-le-Sec (215404021)	434
54	Olley (215404088)	250
54	Ozerailles (215404138)	149
54	Puxe (215404401)	114
54	Saint-Ail (215404690)	447
54	Saint-Marcel (215404781)	157
54	Thumeréville (215405242)	77
54	Val de Briey (200063345)	8 591
54	Valleroy (215405424)	2 381

54	Ville-sur-Yron (215405812)	305
----	----------------------------	-----

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>La communauté de communes favorisera le développement sur son territoire visant à produire de l'énergie à partir de sources renouvelables tels que l'éolien, le photovoltaïque solaire, la géothermie, le bois, la biomasse et autres.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
<i>Mise en place de toute action permettant l'émergence d'un CIAS</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- <i>Etude, réalisation et gestion d'une piscine intercommunale</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
<i>Elaboration, réalisation, modification et révision du PLUI</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
<i>Transport de personnes - Etude, aménagement, organisation, gestion et promotion des services de transport public urbain de personnes réguliers et à la demande à l'intérieur d'un périmètre de transports urbains (PTU) défini par arrêté préfectoral en application des articles L1231-1 à 9 du code des transports. - Etude, aménagement, organisation, gestion et promotion de services de transport public routier en partenariat avec d'autres Autorités Organisatrices de Transport (AOT) visant à faciliter l'interconnexion des réseaux de transport commun. - Définition, pose et renouvellement des mobiliers urbains susceptibles d'équiper un PTU. - Adhésion par délibération du conseil communautaire à un syndicat mixte des transports chargé de l'exécution des compétences décrites aux trois précédent alinéas.</i>
- Transport scolaire
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Plans de déplacement urbains
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Elaboration et évolution de PLU, de PLUI de document en tenant lieu tels que les POS et de carte communale mais aussi en matière de programme local de l'habitat (PLH) ou de document d'organisation et de programmation. Instruction des autorisations d'occupation du sol conformément aux conventions qui seront signées entre la CCPB et les communes membres.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

Définition et suivi d'une politique intercommunale en matière de logements sociaux.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

Ravalement de façades sur les entrées de communes et sur les axes principaux des communes membres.

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Acquisition en commun de matériel

- Gestion d'un centre de secours

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Investissement et fonctionnement en matière d'éclairage public. Service Marchés publics communautaire -Le service marchés publics de la CCPB sera notamment chargé d'assurer les missions suivantes : - mettre en oeuvre les procédures de la commande publique pour les achats de la CCPB, - mettre en oeuvre les procédures de commande publique dans le cadre de groupements de commande globaux entre la CCPB et une ou plusieurs communes membres, - assurer une assistance aux communes membres pour la mise en oeuvre des procédures d'achat strictement municipales et notamment : définition des besoins et du type de procédure, rédaction des pièces du marché public, assistance pour la passation de la consultation, assistance pour l'exécution. - assurer une assistance aux communes membres pour la mise en place des groupements de commande entre membres hors besoins et/ou hors compétence CCPB

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
54	SM des transports du pays du bassin de Briey (200041846)	SM fermé	77 992
54	SI des eaux de Piennes (200087682)	SM fermé	11 830
54	SI pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères du secteur de Briey, de la vallée de l'Orne et du Jarnisy (255400905)	SM fermé	53 456
54	SM du SCOT Nord Meurthe-et-Mosellan (200021806)	SM fermé	156 245
57	SM Moselle Aval (200077543)	SM ouvert	703 709
54	SI pour la collecte et l'élimination des déchets des ménages dans le secteur de Piennes (255401341)	SM fermé	14 439
54	SI du Contrat rivière Woigot (200048619)	SM fermé	60 816

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)